

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11
En exercice : 9
Qui ont pris part à la délibération : 6

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt-quatre juillet**, à 20 heures 00,
le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le dix-neuf juillet
deux mille vingt-quatre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur
Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 19/07/2024.

Etaient présents : FRANCOIS Jacques, Adjoint
GAUTHERAT Vincent, BARAT Evelyne, FOLTIN Muriel, STUTZMANN Marc, Conseillers Municipaux.

Absentes excusées : PUCHE Marie-Claude, LIDY Céline,

Absent non excusé : BARNABE Christophe

Procurations : PUCHE Marie-Claude à LACHAUSSEE Florent
LIDY Céline à BARAT Evelyne

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame FOLTIN Muriel a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 3 : DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 2024

Considérant la présentation du sujet lors de la réunion des commissions réunies en date du 18 Juillet 2024 à 20 H.

Considérant le courrier du Préfet en date du 20 juin 2024 faisant remarquer un non équilibre des opérations d'ordre au budget 2024, il convient de prendre 2 décisions modificatives au budget comme suit :

Décision modificative N° 1 :

DF Article 681 chapitre 042 : - 1 750
DF Article 622 chapitre 011 : + 1 750

Décision modificative N° 2 :

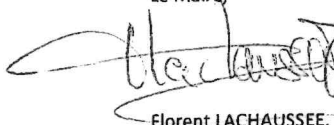
DF Article 681 chapitre 68 : - 16 625
DF Article 681 chapitre 042 : + 16 625

Décision adoptée à l'unanimité.

RENDU EXECUTOIRE LE 25.07.24

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,


Florent LACHAUSSEE.



Le Maire,


Florent LACHAUSSEE.

